

Quick audit SSAUF



Introduction

La Normandie est une des régions les plus consommatrice d'antibiotiques en établissements de santé.

En 2023, un audit régional consacré à l'amoxicilline-acide clavulanique, mené dans 31 établissements volontaires, a permis d'analyser plus de 500 prescriptions. Lire le rapport [ici](#).

Cet audit a mis en évidence plusieurs axes d'amélioration, en particulier concernant la pertinence de l'indication des traitements antibiotiques, jugée non justifiée dans 15 % des cas.

Pour répondre à ces enjeux, la région Normandie a lancé la campagne « SSAUF », qui propose un **outil décisionnel** basé sur des critères simples et opérationnels, permettant de vérifier la pertinence de l'indication d'un traitement antibiotique.

Objectifs du quick audit

Le Quick Audit SSAUF (QA SSAUF) est un outil simple, reproductible et pédagogique, dont l'objectif principal est d'évaluer la pertinence des prescriptions antibiotiques au regard des critères SSAUF.

Les objectifs secondaires sont triples : sensibiliser et former les prescripteurs, diffuser les messages de la campagne régionale SSAUF et développer une culture partagée du bon usage des antibiotiques au sein des équipes médicales.

Le QA SSAUF constitue également un outil de communication, permettant d'alimenter les discussions en réunion médicale et d'impliquer les professionnels dans une démarche d'amélioration continue.



Je ne prescris pas d'antibiotique SSAUF si :

- S**uspicion d'infection bactérienne
- et**
- S**ite infectieux clairement identifié
- OU**
- A**TCD, terrain à risque : immunodépression, splénectomie, grossesse, cirrhose décompensée, PNN < 0,5 G/L
- OU**
- U**rgence (sepsis sévère/choc septique ou qSOFA ≥2, purpura fulminans)
- et**
- F**prélevements microbiologiques pertinents Faits (hémocultures, ECBU, ponction articulaire, ponction lombaire,...)

Méthode

Référent

Chaque établissement désigne un référent pour l'audit, le plus souvent le référent en antibiothérapie. Ce dernier identifie **deux à trois services cibles**, recrute des **prescripteurs volontaires** et leur attribue un numéro personnel utilisé lors de la saisie des données. Lors de cette saisie, seul le numéro est enregistré, garantissant l'anonymat des participants. La correspondance entre le numéro et le prescripteur reste connue uniquement du référent.

Quick audit SSAUF



Services

Les services cibles sont les urgences et les services de médecine. Les services sur-prescripteurs sont à cibler en priorité.

Inclusion des prescriptions

Antibiothérapies incluses dans le QA SSAUF :

- Systémiques
- Probabilistes
- Initiées aux urgences ou dans le service pour l'hospitalisation en cours.

personnalisés. Ces retours peuvent être discutés lors de réunions de service, permettant un partage d'expérience et une amélioration collective.

Au niveau des services et établissements, des résultats anonymisés sont produits. Ils peuvent être présentés en CME, diffusés lors de réunions médicales ou affichés dans des espaces sécurisés. Cette diffusion favorise une dynamique collective et un suivi des progrès.

Enfin, au niveau régional, les données sont compilées et analysées par le CRAb Normandie.

En pratique

Numéro personnel du prescripteur

Le CRAb attribue à chaque établissement un numéro d'identification. Le numéro personnel du prescripteur est ensuite constitué de ce numéro d'établissement, complété d'un numéro individuel attribué par le référent.

QR code pour la saisie

Pour tester le questionnaire, entrez le code **99-99**



Recueil des données

Le recueil est réalisé directement par les prescripteurs à l'aide d'une application en ligne (Lime Survey®), accessible sur smartphone ou PC. À la fin de chaque saisie, un message pédagogique est automatiquement généré et si les critères SSAUF ne sont pas remplis, le prescripteur est alerté sur un risque de prescription inappropriée. Il peut alors choisir de ne pas prescrire d'antibiotique.

Analyse et restitution des résultats

Les prescripteurs reçoivent un retour régulier, intégrant des messages pédagogiques